



Abus de prélèvement decolon flow

Par **Jacqueline Rossi**, le **03/07/2012** à **11:46**

Bonjour,

J'ai répondu à une offre d'essai d'un produit colon flow.

J'ai reçu la commande plus de 8 jours après et il est indiqué que si on voulait annulé il fallait le faire dans les 14 jours.

Ils m'on expédié le produit 4 jours après ma commande et l'ai reçu 4 jours plus tard. J'ai donc compté 14 jours depuis la date d'expédition pour annuler ... et ils m'ont répondu que j'avais dépassé de 3 jours et m'ont déjà prélevé!

C'est une belle arnaque

Par **patoche0871**, le **11/07/2012** à **13:57**

Bonjour,

J'ai répondu à une offre d'essai pour un produit d'un laboratoire (omega 3)

L'essai était de 15 jours, je ne paye que les frais de port par carte bancaire.

J'ai reçu un colis de omega 3 pour un mois, sans rien commander.

Ils ont profité de prendre 49€ sur mon compte sans mon accord.

J'ai appelé le laboratoire par téléphone, ils m'ont répondu que c'était normal, j'ai répondu que c'était du forçage à l'achat et de l'abus à la carte bancaire.

C'est vraiment une belle arnaque.

Par **Ninouss42**, le **09/04/2013** à **10:44**

bonjour

en plus même si on est dans le délai de retractation, en appelant le service clientele pour avoir un n°de retour et être remboursé, ils repondent que ce n'est plus possible.
resultat cela ne fonctionne pas, pas un gramme de perdu, et un prelevement de 2 fois 69.95€.
la seule solution pour que ça n'aille pas plus loin c'est de faire opposition à la carte.